

Avis de tempête sur Calais ?

Depuis quelques semaines, la presse locale se fait régulièrement l'écho de perspectives particulièrement sombres pour l'emploi en provenance de la société SEAFRANCE, entreprise qui compte pour le Calaisis puisqu'elle emploie directement et indirectement pas loin de 2000 salariés.

Au fil du temps, ce qui pouvait apparaître comme une vague rumeur, s'est imposé à beaucoup comme une évidence.

Il y aurait plan de licenciement, le tout étant de savoir combien et pourquoi ?

Au fil des semaines les chiffres n'ont fait que grossir 150, 200,..., pour en arriver à 650 le 17 Février 2009, jour de présentation du : « *projet de plan de redressement pour le sauvetage de l'entreprise* » présenté par la direction.

Mais de quoi s'agit-il donc ?

Pour la direction, SEAFRANCE se trouve actuellement confronté à un recul de son marché de l'ordre de 20%, a vu la baisse de la livre sterling amputer ses recettes (livre autrefois à 1,50 euros, aujourd'hui à 1,1 euros), a vu, par l'augmentation des produits pétroliers et autres, ses charges augmenter fortement, va enregistrer la reprise à 100% du tunnel et donc des pertes de clients..., et enregistre pour l'année 2008 un déficit record de 20,5 millions d'euros.

Comme la direction prévoit : « *une crise qui s'annonce durable* », une sévère cure d'amaigrissement s'impose : diminution des achats, diminution de toutes les charges, mise au rebut de navires, et surtout suppression massive d'emplois au plus vite d'autant que la trésorerie fait défaut.

Le chiffre est alors avancé, le démarrage des discussions se fera sur la base de 650 emplois en moins ! La méthode est vieille comme le monde, pour les salariés comme pour les employeurs, et il n'est que les non initiés pour se laisser prendre.

Il s'agit de demander beaucoup plus que ce que l'on souhaite obtenir, pour finalement terminer à peu près à ce que l'on souhaitait !

C'est tellement vrai qu'une simple multiplication montre que 650 salaires annuels à 40 000 euros (salaires et charges) donnent la somme de 26 000 000 d'euros !

Tout serait donc aussi simple ?

La ficelle est trop grosse, et je vous le dis tranquillement, la direction de SEAFRANCE non seulement tente de nous faire prendre des vessies pour des lanternes, mais de plus nous prend pour des imbéciles.

Si les motifs invoqués ne sont pas contestables,

exception faite de programmer volontairement une durée de crise particulièrement longue pour étayer son propos, autre chose est de travestir la réalité.

Si le marché recule bien de 20%, SEAFRANCE, elle, se défend beaucoup mieux que ses concurrents (-5%). Par ailleurs, le manque de trésorerie pour une filiale de la SNCF ne devrait pas être un souci au moment où la maison mère a annoncé l'an dernier un résultat de 657 millions d'euros et que les chiffres de cette année seront également très bons !

Mais, alors, y aurait-il donc autre chose derrière tout cela ?

Sûrement !

Le profil du nouveau président (dans le jargon un nettoyeur), la volonté maintes fois évoquée d'un retrait de la SNCF du transport maritime (pour se recentrer sur son corps de métier), des écritures comptables qui auraient fragilisé la trésorerie en fin d'année, l'arrivée à Boulogne sur mer d'un premier navire appartenant à une société subventionnée par les collectivités locales de Normandie pour accomplir une mission de service public, l'attente d'un second navire équipé de marins sous-payés, me font dire qu'il s'agit purement et simplement de faire le sale boulot pour évidemment créer les conditions d'une revente rapide d'une société devenue rentable et par la même occasion de casser le statut des marins Français.

Toute la manœuvre depuis le départ n'ayant pour objectif que de faire peur, d'anesthésier, pour empêcher la résistance.

La dernière société Française sur le Channel peut continuer à vivre convenablement dès lors que le marché retrouve la normale, que la société mère assure la trésorerie, qu'à la marge les économies qui peuvent être faites, le sont !

Et si, pour le moment 150 à 200 emplois venaient à être en sureffectif, pourquoi ne pas envisager, comme je l'ai très souvent avancé, la présence d'un navire SEAFRANCE à Boulogne sur mer.

Pour ce qui me concerne, je suis dès aujourd'hui disponible pour travailler à toute solution qui permettra de préserver le Calaisis et l'emploi.

J'assure les salariés de SEAFRANCE de mon soutien le plus total !

Jacky Hénin

L'article rédigé le mercredi 18 février 2009 vers 21h30, a été envoyé à tous les médias le jeudi 19 février à 12h. Comme par hasard, la société Louis Dreyfus, fait le vendredi 20 février proposition de rachat ou de fusion à SEAFRANCE, tient donc !

Ecoles :

Natacha Bouchart voudrait nous faire croire, que l'ancienne municipalité a laissé les écoles dans un état catastrophique. L'honnêteté intellectuelle devrait inciter à davantage de mesure dans les propos. Mais ces deux mots semblent bannis du vocabulaire de personnes bien trop proches de la nouvelle majorité, c'est pourquoi nous apportons nous-mêmes quelques précisions. Contrairement à ce qui a été dit ici ou là, l'ancienne municipalité n'a JAMAIS laissé les écoles de Calais à l'abandon. La preuve ? Durant son mandat, elle a réalisé la rénovation complète de l'école Grand-rue du petit-Courgain, a effectué de gros travaux dans de très nombreuses écoles. De plus à chaque vacances, des travaux étaient effectués, pour des montants importants et selon un ordre de priorité établi par les techniciens: changement de fenêtres, peinture, sanitaires... Il est écrit que des travaux de mise en sécurité doivent être réalisés à

Lafayette et Louise-Pollet laissant à penser que les enfants pourraient être en danger. Cela est bien évidemment faux car une école comme tout bâtiment qui reçoit du public est soumise au passage d'une commission de sécurité avant de pouvoir accueillir les élèves. Ce qui est vrai en revanche c'est qu'un regroupement des 2 écoles était envisagé, pour mieux répondre aux besoins des enfants et des enseignants, d'où l'absence de travaux réalisés: on n'allait quand même pas dépenser de l'argent sans savoir si les bâtiments seraient encore utilisés l'année suivante. Un projet à l'arrêt d'ailleurs !

Certes, il restait des travaux à réaliser. Mais Rome ne s'est pas faite en un jour. Elle s'est faite petit à petit, en fonction des moyens dont disposait la ville et sans négliger l'investissement nécessaire dans les autres secteurs.

La princesse voudrait nous faire croire qu'elle aurait fait mieux. Vous avez toujours le droit de la croire...

L'est pas bo mon buro !

Il y a des gens qui ne doutent de rien. Figurez-vous qu'il paraît que le nouveau dir' com' de la CAC ne se plaît pas dans son nouveau bureau (celui occupé précédemment par l'ancienne chargée de communication), mais alors pas du tout: trop petit! Monsieur aimerait un bureau plus conforme à son envergure professionnelle sans

doute... Avec la secrétaire qui va avec, ça serait encore mieux et ça lui éviterait peut-être de faire une faute tous les 3 mots dans ses communiqués de presse (cf VDN du 11 février).

Et dire que cet homme-là est payé... beaucoup plus que l'ancienne chargée de communication.

C'est beau le copinage !

Seafrance : Jacky a réagi !

le communiqué de presse envoyé par Jacky Hénin pour réagir aux suppressions de postes à Seafrance est passé dans « La Voix du Nord ». Puis dans « le journal municipal » qui n'a rien trouvé de mieux que couper à tort et à travers, dénaturant ainsi le fond et laissant croire que des propos de la direction étaient tenus par le député Européen, on commence à avoir l'habitude (cf le communiqué intégral page 1 du Rusé).

Jacky a réagi dès le lundi 16 février et a adressé un courrier au préfet ainsi qu'au président de Région pour demander la tenue d'une table ronde. C'est quand même plus concret que de demander à la direction de Seafrance d'installer son siège social à Calais comme l'ont fait Bouchart et Blet d'une même voix. Une bonne idée déjà de maintes fois évoquée mais qui n'amènera pas de réponses aux 650 suppressions d'emplois, c'est du grand n'importe quoi ! Ça ne serait pas si consternant on en rirait !

Liberté d'expression ?

Le débat qui était organisé par l'Université populaire ce jeudi 19 février à la MPT a bien failli... ne jamais avoir lieu.

La raison ? La présence de communistes parmi les débatteurs invités. Non, ne riez pas, c'est pas des blagues. La veille, le conseil d'administration de la MPT s'est réuni et a décidé de ne plus donner la salle sous le prétexte que la MPT ne prête pas de salle aux partis politiques. Sauf que c'est bien l'association Université populaire qui organisait le débat et pas un parti politique.

Au final les organisateurs ont pris sur eux de maintenir la réunion à la MPT. Le débat a donc pu se tenir sous l'œil « bienveillant » de la police municipale présente dans le hall toute la soirée pour faire son rapport à Pidou simple flic et à la princesse.

PV pour les piétons

Attention, si vous êtes piéton : désormais, à Calais, traverser en dehors de passages protégés peut vous valoir un PV. Non, ne riez pas, c'est nouveau, ça vient de sortir, et c'est arrivé récemment à une personne qui nous l'a rapporté. Un PV parce qu'on n'a pas traversé dans les clous ! Pas étonnant qu'ils embauchent à tour de bras à la police municipale... On ne sait pas vous, mais nous on a de plus en plus l'impression d'être dans un état totalitaire...